

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**  
VIE DES QUARTIERS

**CONSEIL DE QUARTIER ROSNY SUD**  
**LE 14 MARS 2024 SALLE DU CONSEIL**

**Les membres présents** : M. ONIDI, M. TAHON, Mme JARRIGE, M. VERNAT, Mme ZIGNIN, Mme SOU, Mme DUBOIS, Mme CRAPEZ, M. LINDOR, M. UNIONI GRACIANO, M. MAINVILLE, Mme BOUCHAMMACH ALAOUI, Mme CHOTAIN

Excusés : M. CESAIRE, M. THISSE, M. RAMBAUD, M. ANTIQUARIO, M. LE CASTEL, Mme SAUNOIS, M. LAKHAL,

Invités extérieurs : M. TORRACCA et M. VILVARAJAH pour Rosnycyclette

**Pour la Ville de Rosny-sous-Bois** :

M. CHAMBORAIRE, Adjoint du quartier Rosny SUD  
Mme BUSSUGU, Chargée de mission démocratie de proximité  
M. BANNIER, Brigadier-chef principal

---

**Ordre du Jour :**

- Accueil des nouveaux membres/ présentation
- Présentation des différents projets en cours/ à venir dans le quartier
- Cartographie de vos projets depuis 2021
- Discussions et vote du projet 2024

**Accueil des nouveaux membres**

---

**M. CHAMBORAIRE :**

Mr	Olivier Franck LINDOR
Mr	Amal LAKHAL
Mme	MASMEJEAN Julie Pers. Qualifiée
Mr	Vincent LERAY
Mr	UNIONI GRACIANO
M.	Dominique Mainville Pers. Qualifiée
Mme	BOUCHAMMACH ALAOUI Asmah
Mme	Dominique CHOTAIN
MR	BAHAHA Hakim
MR	Centre social Pré Gentil

**Données globales CQ ROSNY SUD**

Nombre de démissions 2023	6
Nouveaux entrants 2024	10
Total membres du conseil de quartier	31
Nombre d'habitants	24
Nombre personnes qualifiées	7

## Présentation des différents projets à venir dans le quartier

### **24 sites pour 2024**

**M. CHAMBORAIRE** : En partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, la ville reconduit des actions de promotion du Sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques qui s'intitule « 24 sites pour 2024 ».

L'objectif de ces animations est de promouvoir le sport en proposant des actions sportives dans différents quartiers de la ville, sur des lieux ouverts au public (type, esplanade, place etc.).

Samedi 23 mars 2024 – Après-midi > Quartier Marnaudes – Bois Perrier - Place Saint Exupéry

Samedi 27 avril 2024 – Après-midi > Quartier du Pré-Gentil - Rue du Rhin

Samedi 25 mai 2024 – Après-midi > Quartier Boissière - Terrain de proximité jouxtant le Centre Socio-culturel de la Boissière

Les événements auront lieu à partir de 14h

Proposition de 4 activités sportives sur chacune de ces animations et ajoute d'une pratique Handisport.

La direction des sports est favorable à une implication des membres du conseil sur ce projet si vous le souhaitez.

### **GOLDEN BLOCKS**

**M. CHAMBORAIRE** : Golden Blocks a été fondé en 2014 par Matthieu LAHAYE, membre de l'équipe de France sur 400m, et Ladji DOUCOURE, champion du monde du 110m haies en 2015.

GOLDEN BLOCKS accueille les habitants de la Ville qui souhaitent se dynamiser autour du sport le temps d'une après-midi et faire de la lutte contre la sédentarité et le manque d'activité physique un combat majeur. Cela répond également à l'ambition de la Politique de la Ville de consolider le développement des quartiers prioritaires en construisant une nouvelle attractivité pour tous les habitants de la commune, pour plus de Cohésion Sociale et Territoriale. Ce projet s'inscrit dans une volonté de proposer une animation à destination des jeunes Rosnéens avant les vacances d'été, à la suite de l'absence de grandes actions en raison du déroulement des Jeux Olympiques.

L'évènement aura lieu le 15 juin prochain sur le parking de la ville à partir de 13h. Une collaboration est possible avec la Direction de la vie des quartiers si le conseil de quartier le souhaite.

## Les balades urbaines

**M. CHAMBORAIRE** : Les 14 et 21 octobre 2023, j'avais organisé deux balades urbaines dans le quartier pour aller à la rencontre des habitants. L'idée est d'échanger avec les habitants sur leur cadre de vie et être proche d'eux. Je souhaite renouveler cette expérience aux beaux jours. Les membres du conseil sont les bienvenus

**M. TORRACA** : nous avons participé aux balades mais n'avons pas reçu de compte rendu ou des réponses à nos interrogations.

**Mme BUSSUGU** : je n'ai malheureusement pas toutes les réponses, mais je vous ferais un retour très prochainement.

## Cartographie de vos projets depuis 2021

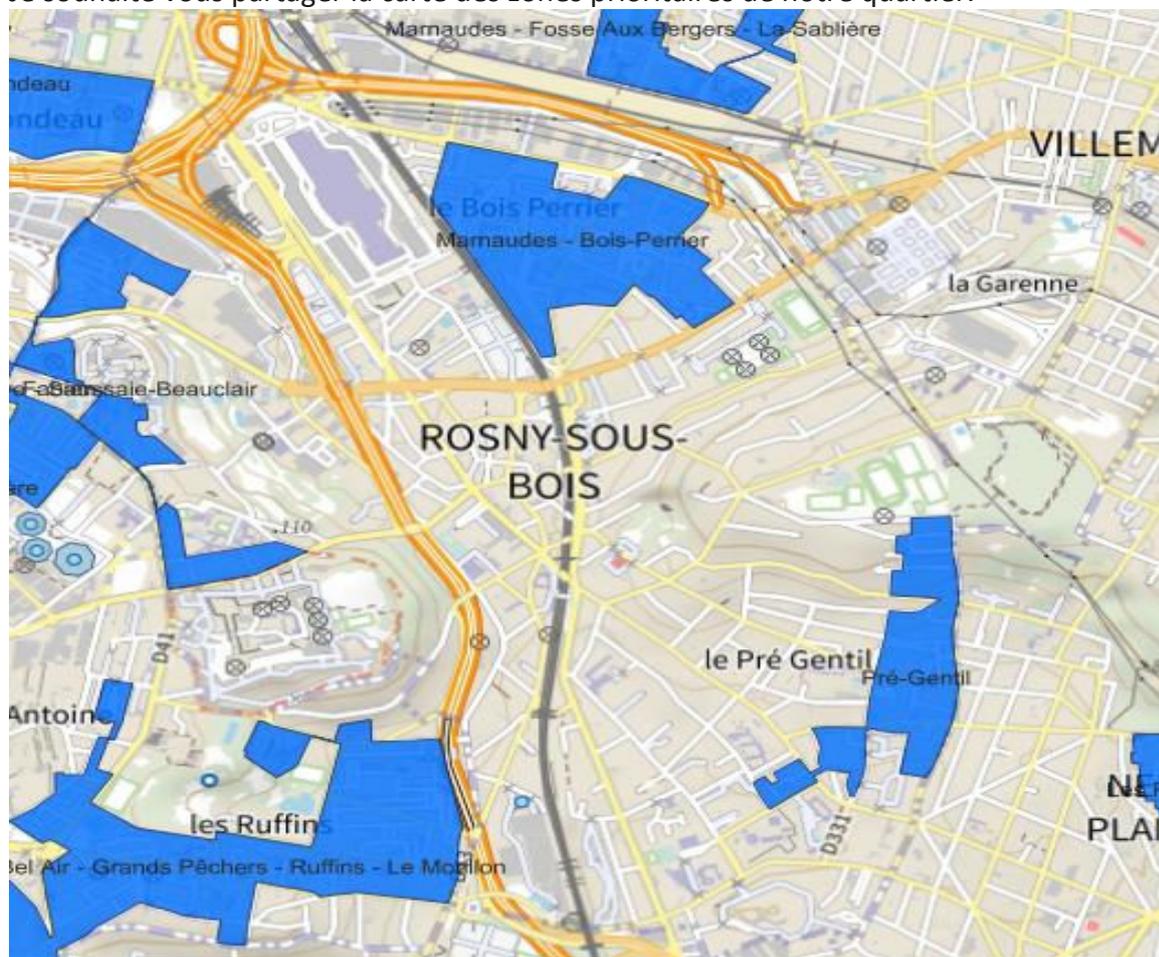


**M. CHAMBORAIRE** : Sur la cartographie, en rouge ce sont vos adresses, ce qui démontre que tout le quartier est représenté en conseil de quartier.

Vous avez mené plusieurs projets depuis le renouvellement des conseils de quartier en 2021.

- Projet « ramassage citoyen » : en partenariat avec le centre social et une compagnie de théâtre. Vous avez organisé un beau projet citoyen qui a eu lieu en avril 2022. Le projet s'est tenu principalement autour de la zone commerçante (rue du Rhin).
- Projet « ensemble créons un lieu de convivialité » : animation festive et familiale qui s'est organisée sur le parking Jean Moulin en novembre 2022.
- Projet fresque : ce projet « aurait lieu sur le parking Jean Moulin ».
- Projet 2024 : il semble que vous souhaitez également porter un projet qui se tiendra sur le parking Jean Moulin.

Je souhaite vous partager la carte des zones prioritaires de notre quartier.



Votre engagement dans des projets est principalement axé sur un secteur spécifique. Je vous encourage à envisager des initiatives qui incluent également les quartiers Chardonneret et Casanova. Cette approche nous permettra d'atteindre un public différent et de diversifier nos actions. En élargissant votre champ d'action, nous pourrions recueillir des perspectives variées et enrichir notre compréhension des besoins et des défis de l'ensemble du quartier.

## **Projet 2024**

---

**M. CHAMBORAIRE** : qu'en est-il de votre projet pour 2024 ?

**Mme BOUCHAMMACH** : Nous envisageons de mettre en place un projet centré sur l'organisation de jeux sportifs, dans la continuité de l'esprit des Jeux Olympiques. Nous attendions le retour de Mme BUSSUGU avant le conseil concernant les projets sportifs prévus dans le quartier. Je regrette que cette présentation n'ait lieu que ce soir, car cela aurait pu orienter nos réflexions de manière différente.

**Mme BUSSUGU** : Lors de notre réunion préparatoire, j'avais indiqué que je vous fournirais les informations au plus tard le jour du conseil. Malheureusement, je n'ai pas pu le faire plus tôt, ce qui explique la présentation d'aujourd'hui.

**Mme MASMEJEAN** : nous n'avons pas forcément l'envie de se greffer aux différents projets que vous venez de nous proposer. Que se passe-t-il si nous ne votons pas ce soir ?

**M. CHAMBORAIRE** : Il n'y a aucune obligation de faire les votes aujourd'hui. Vous pouvez vous organiser pour discuter de vos choix et nous en reparler au prochain conseil de quartier. Le budget est clôturé fin novembre. Vous avez un peu de temps pour réfléchir et mettre en place votre projet. Si vous restez sur le thème du sport, il a les paralympiques. Vous pouvez imaginer un projet autour du handisport.

**M. ONIDI** : nous espérons organiser ces activités sportives sur le parking Jean Moulin

**M. CHAMBORAIRE** : essayer d'étendre vos réflexions sur d'autres secteurs du quartier également.

Qu'en est-il de votre projet 2023 autour de la fresque ? vous souhaitez la maintenir sur le parking Jean Moulin malgré la non-banalisation de places de stationnement ? si oui, à quel endroit précis du parking ?

**M. ONIDI** : à partir de l'entrée côté gauche.

**M. CHABORAIRE** : nous ne pouvons pas interdire les véhicules de rouler dessus. Cela ne vous dérange pas ?

**Mme ZIGNIN** : à condition qu'il y ait la mise en place de la végétalisation promise par Mme VAVASSORI.

**M. CHAMBORAIRE** : je rappelle que le projet fresque a été engagé en 2023. Aujourd'hui, vous avez décidé malgré nos autres propositions de maintenir cette fresque sur le parking. Je rappelle pour les nouveaux entrants ce que nous avons écrit aux membres en date du 25 janvier :

*« Je souhaite partager avec vous l'état d'avancement de nos investigations concernant la SCI de Strasbourg, propriétaire du terrain envisagé pour votre projet de fresque. En collaboration avec la Direction de la Vie des quartiers, nous avons déployé des efforts considérables pour entrer en contact avec cette société. Suite à des recherches conjointes avec la Direction de l'urbanisme du Département de la Seine-Saint-Denis, nous avons constaté que cette SCI est en cessation d'activité depuis un certain temps. Par conséquent j'ai demandé récemment à la Direction de l'urbanisme de la Ville de Rosny Sous-Bois de lancer une « procédure de bien vacant » afin de récupérer cet espace. Malheureusement, on m'informe qu'il s'agit d'une procédure longue qui ne pourra pas aboutir en 2024. Par conséquent, je regrette de ne pas être en mesure d'entreprendre la concrétisation de votre projet dans l'emplacement initial.*

*Cependant, nous avons exploré des solutions alternatives que je souhaiterais vous proposer :*

*Choix 1 (difficile) : Comme évoqué par Mme VAVASSORI, la possibilité d'un projet de végétalisation sur une partie du parking Jean Moulin est envisageable, bien que les difficultés économiques de notre ville rendent cette option impraticable à court terme. Néanmoins, nous pourrions envisager votre fresque sur une section de ce parking, tout en maintenant l'accès aux véhicules. Cette dématérialisation ne pourrait être mise en avant que lors d'éventuelles manifestations sur le parking, si cela vous convient.*

*Choix 2 : à l'angle de la Rue Missak Manouchian/ Lavoisier, il y a un petit espace appartenant à la ville qui peut accueillir une fresque. Situé à proximité d'un complexe sportif avec un fort passage, cet emplacement offre une opportunité intéressante, comme illustré sur les photos numéros 1, 2 et 3. Une fresque au sol avec des jeux pour les enfants pourrait être envisagée.*

*Choix 3 : la place commerçante du Pré-Gentil à côté du centre social. Pour permettre à cette place de retrouver des couleurs pour les habitants (autorisation à demander au bailleur).*

*Choix 4 : investissement sur un autre projet (photo 4). Le bailleur LOGIREP souhaite réhabiliter un espace (square Chardonneret, photo 4) et a sollicité la collaboration de la Ville pour recueillir des idées. Souhaitez-vous participer à ce projet qui a pour objectif de créer un véritable lieu de vie accessible à tous ? »*

Si c'est votre choix, je vous soutiendrai.

Sachez que sur ce projet de végétalisation, il n'y a pas de calendrier. Ce n'est même pas mentionner dans le budget de cette année. Tout en sachant que sur la place Général Leclerc nous continuons les démarches pour acquérir l'espace.

**Mme JARRIGE** : si nous faisons la fresque au sol au niveau du parking, il faudra tout de même sécuriser si les enfants veulent y jouer.

**M. CHAMBOIRAIRE** : Il avait été convenu que toute personne souhaitant organiser une manifestation nécessitant l'utilisation de la parcelle devrait en faire la demande afin d'obtenir un arrêté d'occupation du domaine public. Par conséquent, il ne s'agit pas d'une utilisation quotidienne. À ce stade, Mme VAVASSORI n'a pas encore confirmé un calendrier précis pour la réalisation de ce projet. Après le vote du budget, je prendrai l'initiative de la relancer afin que ce projet soit examiné et inclus dans le budget prévisionnel de 2025.

**M. ONIDI** : Nous voulons un calendrier réduit. Dans deux ans, si Mme VAVASSORI n'est plus là, nous n'aurons jamais gain de cause concernant cette partie végétalisée. C'est maintenant qu'il faut prendre des mesures radicales.

**Mme CHOTAIN** : on ne peut pas laisser un quartier sans un square, sans espaces verts.

**M. CHAMBOIRAIRE** : Faites-nous une proposition de comment vous voyez cet aménagement végétalisé. Avec une idée du budget, elle pourrait y voir plus clair. Déjà, la surface n'est pas définie. Mme VAVASSORI n'a jamais évoqué le projet en termes de surface. Je suis prêt à collaborer avec elle et ses services pour discuter de la manière dont ils envisagent cette partie végétalisée. Je vous informerai dès que nous aurons défini la taille et l'espace exact.

**Rosnyclette** : il faut qu'il y ait un moment de partage avec les habitants également. Qu'ils ne découvrent pas un projet finit.

**M. CHAMBOIRAIRE** : Si vous êtes d'accord, je vais directement lui proposer une visite du parking pour confronter vos idées. Je suggère que deux membres du conseil se rendent à sa rencontre pour présenter votre vision de ce parking aménagé. Choisissez deux membres et je mettrai rapidement en place une rencontre sur site, en fonction de son calendrier.

Les membres ont choisi M. ONIDI et Mme CHABERT.

**Mme CHOTAIN** : si nous souhaitons proposer ce projet au budget primitif de 2025 qu'elle est le calendrier ?

**Mme BUSSUGU** : Vous avez jusqu'à la fin du mois de juin pour nous faire parvenir vos propositions. Nous les transmettrons ensuite aux directions concernées. Le choix final reviendra aux directions et aux élus de décider de maintenir ou non vos propositions dans le budget.

**Mme MASMEJEAN** : c'est le même budget dans chaque quartier de la Ville ?

**Mme BUSSUGU** : pour les conseils de quartier oui.

**Mme BOUCHAMMACH** : quel est notre budget pour cette année ? Mme BUSSUGU nous a dit qu'il était en baisse ? pourquoi cette baisse ?

**M. CHAMBORAIRE** : le budget est de 6300 euros. En 2022 c'était 7000 euros. La baisse est dû à un dégel de 5% de l'ensemble du budget de la Ville suite aux difficultés financières. Avant c'était 10.000 euros pour les conseils.

**Mme BUSSUGU** : historiquement, les 10.000 euros n'étaient jamais utilisés d'où la baisse. A part lors des projets boites à livre.

**Mme JARRIGE** : vous savez pourquoi c'est compliqué d'utiliser ces 10.000 euros ? Il faut trois devis, avoir du temps pour rechercher des projets, des animations, monter les projets... tout en étant bénévole. C'est épuisant.

**Mme BUSSUGU** : vous avez raison de mettre en avant ces efforts, cependant, au niveau statistique, il se passe autre chose. Depuis la baisse de la subvention en 2021, chaque année, les quatre conseils utilisent 100% de leur budget. Cela démontre un réel engagement des membres dans des projets. De plus, il est important de noter que chaque conseil fonctionne différemment. Certains, comme Marnaudes et La Boissière, préfèrent adopter une approche axée sur les projets.

**Mme MASMEJEAN** : souvent nous proposons des idées mais, vous revenez toujours pour nous dire « ça oui, ça non ». C'est frustrant. Est-ce qu'on pourrait avoir une liste des projets/ thématiques que nous pouvons faire ou pas ?

**Mme BUSSUGU** : nous avons cinq conseils de quartier et autant de conseillers que d'idées. Pour mieux vous accompagner, nous sommes obligés de vous fournir des outils sur la faisabilité de tel ou tel projet. Je vais prendre l'exemple des boîtes à livres. C'est un projet qui émane des conseils de quartier. Mais le montage, le suivi et la maintenance incombent à la Direction des bâtiments publics. Ils ont donc hérité d'une charge de travail supplémentaire. Nous devons donc discuter en amont de la réalisation de vos projets avec les personnes concernées pour nous assurer que le projet sera porté sur le long terme. Prenons également l'exemple d'une centaine d'arbres plantés à l'initiative des conseillers. Les conseillers ont choisi les emplacements, le type d'arbre et ont payé avec leur subvention. Mais c'est le service Nature en ville qui a effectué les plantations et qui continue d'arroser et de tailler tous ces arbres. Nous ne pouvons pas vous contraindre dans vos idées, c'est pourquoi on appelle cela la « démocratie participative » ; toutes vos idées comptent. Cependant, il faut obtenir un aval politique et technique, car la plupart de vos projets relèvent du domaine public.

**Mme BOUCHAMMACH** : donc en gros un projet qui fonctionne, c'est celui qui va le moins solliciter le concours de la Ville ?

**Mme BUSSUGU** : pas forcément. Il faut juste une concertation et une acceptation du projet par le service qui va récupérer la charge. Souvent vos projets coûtent sur du long terme d'où la nécessité d'une validation politique et technique.

**Rosnycycllette** : s'il y a des « non » à nos projets, il faut que nous puissions discuter avec qui de droit pour trouver un terrain d'entente.

**Mme BUSSUGU** : En général, c'est la manière dont nous travaillons. Je vous rappelle que le projet de végétalisation avait initialement reçu une fin de non-recevoir ferme et définitive. Cependant, au fur et à mesure des discussions, les élus ont finalement changé d'avis.

**Mme SOU** : j'aurai une autre proposition de projet à soumettre. Nous pouvons utiliser nos fonds pour faire un appel à projet à nos associations locales. L'idée est d'attribuer cette subvention à une association qui devra porter un projet dans le quartier.

**Mme BUSSUGU** : Je ne pense pas que vous puissiez donner votre subvention à une association. Cependant, choisir une association et la rémunérer après réception d'une proposition de devis semble envisageable. Je vais me renseigner au niveau juridique concernant cette question et je vous fournirai une réponse rapide.

Après le conseil, j'ai fait mes recherches et effectivement il faudra payer l'association en passant par un devis et non en leur attribuant votre subvention. Il s'agit d'un paiement « du service fait ».

**M. TAHON** : autre idée de projet : pourquoi ne pas imaginer un projet autour de la musique (fête de la musique) ?

### **Points divers abordés en séance**

---

**Membre du conseil** : Nous avons vu dans le magazine de la Ville le tracée du Titus. Le projet n'a pas été fait de manière concertée.

Qu'en est-il des tracées des bus notamment celui du 118 ?

**M. CHAMBORAIRE** : Le tracée du Titus est à l'ordre du jour du conseil de quartier de la Boissière. De manière exceptionnelle, je vais voir avec Mme ELICE adjointe de la Boissière pour qu'un membre de

Rosny Sud participe à ce conseil. Désignez-nous une personne que nous inviterons par la suite. Le conseil aura lieu le jeudi 21 mars prochain.

Mme CHOTAIN a été désignée pour participer au conseil de la Boissière.

**M. CHAMBORAIRE** : concernant le bus 118, je vais essayer de monter un groupe de travail avec les directions concernées et quelques membres du conseil. Je reviendrais vers vous pour lancer cette initiative dès que possible.

Pour information j'ai rendez-vous avec Seine Saint dénis Habitat vendredi 15 mars pour discuter notamment des coques commerciales. Je vous ferai un retour au prochain conseil. Je réfléchis à la possibilité d'installer une maison médicale.

**Mme MASMEJEAN** : Il y a un établissement vétuste dans le quartier au niveau de la Justice (derrière le lycée technique+ Elior). Qu'est-ce qui est prévu sur cet emplacement ?

**M. CHAMBORAIRE** : je vais me renseigner et voir également ce que devient le Mille Club.

**Mme CRAPEZ** : y a-t-il plan pour les bornes électriques dans le quartier ?

**M. CHAMBORAIRE** : nous allons nous renseigner.

**Rosnycyclette** : nous avons fait un questionnaire auprès des habitants pour recueillir leurs besoins concernant la circulation à vélo. Depuis septembre, nous avons sollicité un rdv auprès des autorités pour discuter des résultats de ce questionnaire. Nous n'avons même pas reçu un accusé réception. Pourriez-vous relancer notre demande svp ?

**M. CHAMBORAIRE** : n'hésitez pas à me mettre en copie de vos mails de telle sorte que je puisse effectivement relancer si besoin.

**Mme BUSSUGU** : il faut savoir que depuis septembre la ville n'a plus de chargé de mission développement durable, ce qui peut expliquer ce silence.

**M. CHAMBORAIRE** : merci de votre présence, je mets fin à la séance.